



Extrait de résolution

MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER

À une séance ordinaire extraordinaire ajournée

Tenue le 4 novembre 2024 à 19 h 30 et à laquelle sont présents à la salle du conseil municipal, les conseillers(ères) : Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette, Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent à la salle du conseil municipal.

2024-11-219 8.1.5 **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE CONGÉ DES FÊTES :**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, le bureau municipal est fermé durant la période des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE les employés doivent prendre des journées de congé durant cette fermeture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement et que les employés utilisent leurs journées de congé disponibles selon la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Copie certifiée conforme au livre des délibérations, ce 18 novembre 2024.

Jonathan Piché
Directeur général
Greffier-trésorier